

/// PRÉSENTATION

Ce diplôme certifie des compétences dans le champ de l'entraînement sportif au niveau Pro dans les disciplines suivantes : dressage, para-dressage, saut d'obstacles, concours complet d'équitation, attelage, reining, endurance et voltige.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Obtenir les tests de la VEP ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'enseignant ;
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum ;
- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- ✓ Être titulaire du Galops®7 ;
- ✓ Être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité ;
- ✓ Avoir un cheval de compétition disponible pour la formation.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis : personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles) ;



Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

8 à 12 mois selon le statut du candidat

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Directeur d'établissement ;
- ✓ Directeur sportif ;
- ✓ Directeur technique ;
- ✓ Cadre technique ;
- ✓ Entraîneur cadre ;
- ✓ Coordinateur de formation.

